



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 2 mai 2022

Signature du protocole d'aménagement de la RN 116 dans les Pyrénées-Orientales, axe vital pour la desserte des vallées pyrénéennes

Étienne GUYOT, préfet de la région Occitania, préfet de la Haute-Garonne, Carole DELGA, présidente de la Région Occitania / Pyrénées-Méditerranée et Hermeline MALHERBE, présidente du Département des Pyrénées-Orientales ont signé un protocole d'aménagement de la RN116 dans le département, daté du 15 avril 2022.

Longue d'une centaine de kilomètres, la RN116 relie Perpignan à la frontière espagnole, en desservant les pôles de Prades et Ille-sur-Têt. En signant ce protocole, les partenaires conviennent de soutenir la modernisation et la sécurisation du réseau routier national dans les Pyrénées-Orientales en poursuivant son amélioration au travers de trois opérations sous maîtrise d'ouvrage de l'État :

- la déviation de Marquixanes ;
- les aménagements sur 19 km entre Ille-sur-Têt et Prades ;
- les aménagements entre Prades et Bourg-Madame.

L'ensemble de ces opérations, d'un montant cumulé de 72,80 M€ TTC, sera financé par l'État à hauteur de 36,40 M€ (50%), la Région Occitania pour 18,20 M€ (25%) et le Département des Pyrénées-Orientales pour 18,20 M€ (25%).

La signature de ce protocole témoigne de l'engagement commun de l'État, la Région et le Département des Pyrénées-Orientales à financer le programme d'aménagements de la RN 116 pour en faire une infrastructure à la hauteur des enjeux du territoire et des besoins des usagers et des riverains. Il traduit la volonté du Premier ministre, Jean Castex, d'une action résolue pour l'aménagement de cet axe, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les collectivités territoriales.

Ce protocole est complémentaire de l'accord intergouvernemental signé le 20 avril 2022 entre la Principauté d'Andorre et la France. Cet accord permettra de réaliser conjointement des travaux de sécurisation sur la RN116 ainsi que les trois autres routes nationales qui la prolongent de la commune de Bourg-Madame jusqu'à la frontière franco-andorrane. Ces travaux, financés conjointement par l'État à hauteur de 12 M€ et la Principauté d'Andorre à hauteur de 6M€, viseront à prévenir les risques naturels et à améliorer la résilience climatique de ces infrastructures sur ces voies de circulation entre la France et l'Andorre.

Annexe technique

La déviation de Marquixanes, opération majeure sous maîtrise d'ouvrage de l'État, consiste en la création

d'une route bidirectionnelle sur 1,7 km ainsi que trois ouvrages d'art. L'opération, d'un montant de 32 M€ TTC à terminaison, sera financée par l'État à hauteur de 16 M€ (50 %), la Région Occitanie pour 8 M€ (25 %) et le Département des Pyrénées-Orientales pour 8 M€ (25 %). Le démarrage des travaux est prévu en 2023 pour un objectif de mise en service en 2026. Une concertation publique sera organisée dans la perspective d'un passage ultérieur à 2x2 voies dont la réalisation engendrerait un montant de 25 M€ supplémentaires co-financés par les partenaires.

Les partenaires s'accordent également sur le caractère prioritaire de l'amélioration de l'infrastructure entre Ille-sur-Têt et Prades. Une attention particulière est portée à la situation de 5 carrefours avec la création prévue de trois giratoires (carrefour d'accès à Rodès, carrefour d'accès à Vinça Est et carrefour avec la RD24) et un carrefour dénivelé (carrefour ouest d'accès à Vinça). Les créneaux de dépassement actuels seront réaménagés et deux créneaux de dépassement créés : un dans le sens de Marquixanes vers Prades au niveau de Marquixanes Ouest et un dans le sens de Prades vers Marquixanes en sortie de Prades. Le secteur du passage à niveau de Boulternère sera sécurisé avec la création de voies latérales de desserte des parcelles riveraines pour supprimer les accès directs à la RN, principal motif actuel d'insécurité. L'opération totale, d'un montant de 24,80 M€ TTC à terminaison, sera financée par l'État à hauteur de 12,40 M€ (50 %), la Région Occitanie pour 6,20 M€ (25 %) et le Département des Pyrénées-Orientales pour 6,20 M€ (25 %). Le démarrage des travaux est prévu en 2023 pour un objectif de mise en service en 2025.

Par ailleurs, l'hypothèse de la dénivellation ultérieure du passage à niveau de Boulternère nécessitera un montant supplémentaire co-financé de 10,60 M€ TTC.

L'aménagement de la RN 116 entre Prades et Bourg-Madame concerne en premier lieu l'amélioration des traversées des bourgs du Ria, de Saillagousse et de Villefranche-de-Conflent par la réalisation d'opérations concertées avec le public et définies en lien étroit avec les maires des communes concernées. À ces réalisations viendront s'ajouter la reconfiguration du carrefour entre la RN116 et la RD6 à la sortie Ouest de Villefranche-de-Conflent et la reconfiguration du carrefour d'accès au Pôle de santé de Cerdan. L'opération totale, d'un montant de 16 M€ TTC à terminaison, sera financée par l'État à hauteur de 8 M€ (50 %), la Région Occitanie pour 4 M€ (25 %) et le Département des Pyrénées-Orientales pour 4 M€ (25 %). Les travaux de reconfiguration du carrefour d'accès au Pôle de santé Cerdan débuteront dès 2022. S'agissant de la traversée de Saillagousse et de Ria, le démarrage des travaux est prévu en 2024 dans l'objectif d'une mise en service à l'horizon 2025 pour Saillagousse et 2026 pour Ria. Suivront ensuite les travaux de Villefranche-de-Conflent.

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES : 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU : 06 70 85 30 75

Margot SCHERER : 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Conseil Régional

Service Presse : service.presse@laregion.fr - @presseoccitanie
Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75 - Montpellier : 04 67 22 81 31

Service presse du Département des Pyrénées-Orientales :
Alexandra Girard - 07 86 48 14 90